

## EMMANUELLE LOINTIER

## « Nous devons réfléchir à mieux assurer notre proximité avec les ingénieurs territoriaux »

La première femme présidente de l'Association des ingénieurs territoriaux (AITF) compte améliorer la visibilité de l'association, peser dans la réforme de la territoriale et développer la proximité avec ses adhérents en région.

**Vous venez d'être élue présidente de l'AITF. Quel est votre parcours ?**

Entrée en 1982 dans la fonction publique territoriale en tant que technicienne à la ville d'Issy-les-Moulineaux, j'ai passé le concours interne d'ingénieur en 1985. J'ai opté pour le domaine de la voirie. Il y avait, à l'époque, peu de femmes. Depuis, j'ai œuvré dans le domaine « espaces publics, voirie, ouvrages d'art », à divers postes. Je suis au conseil départemental (CD) de la Côte-d'Or depuis 1996, où j'assure depuis un an une mission transversale d'assistance au pilotage stratégique du pôle « aménagement ». Quant à l'AITF, j'y ai adhéré dans les années 90, par le biais du comité régional d'Ile-de-France. Je suis ensuite entrée au bureau régional, avant d'intégrer le bureau national en 2000.

**Vous êtes la première femme présidente d'une association plutôt masculine (même si elle se féminise)...**

Au sein de l'association, cela n'a jamais été une difficulté ni d'être une femme ni de prendre des responsabilités. En revanche, avec mes interlocuteurs des entreprises de travaux publics, ce fut une autre affaire ! Les quotas permettent de faire avancer les choses. Faire ses preuves aussi.

**Quel projet portez-vous pour l'AITF ?**

L'âge de nos 4500 adhérents est un enjeu important. Nous réunissons environ 20% des effectifs des ingénieurs territoriaux. Mais nous avons un nombre aussi important



P. NOMBRES/LA GAZETTE

d'entrées que de sorties chaque année. Les gens, essentiellement les jeunes, ne restent pas. Nous devons travailler à faire en sorte qu'ils trouvent ce qu'ils cherchent au sein de l'association, avec toujours le même principe depuis la création de l'AITF, en 1937: mutualiser et ne jamais laisser un collègue isolé dans sa structure.

**Quels seront vos axes de travail ?**

Le premier portera sur la fonction publique territoriale (gouvernance, statut, carrière...). Nous ferons des propositions, notamment sur le sujet de la formation des ingénieurs territoriaux. Notre deuxième grand chantier consistera à mieux valoriser notre expertise technique (par exemple, en matière

de simplification des normes) et à mieux la diffuser, en particulier grâce à des partenariats. Le troisième sera d'améliorer notre visibilité et la communication. Il y a une forme de méconnaissance de la territoriale par les grands fonctionnaires de l'Etat. Nous avons besoin d'échanger davantage pour faire évoluer cette vision. En interne, nos adhérents doivent facilement avoir accès à ce que nous faisons. Enfin, il nous faut réfléchir au lien avec nos régions et à mieux assurer notre proximité avec les ingénieurs territoriaux, notamment pour faire en sorte que les jeunes restent. ●

Propos recueillis par **Bénédicte Rallu**

L'interview complète à lire sur [www.lagazette.fr/605975](http://www.lagazette.fr/605975)

**2018**

Directrice de la mission d'assistance au pilotage stratégique du pôle « aménagement » au CD de la Côte-d'Or. Présidente de l'AITF.

**1996**

Occupe divers postes dans le domaine des routes au département de la Côte-d'Or.

**1982**

Entre dans la territoriale à Issy-les-Moulineaux, puis à Clamart.